

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SONEDE INTERNATIONAL**

Siège sociale : Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II

La Société SONEDE INTERNATIONAL , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr SAMIR LABIDI.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	Notes	31/12/2010	(TND) 31/12/2009
A C T I F			
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		229	-
Moins : Amortissements		41	-
	1	188	-
Immobilisations corporelles		100 983	58 200
Moins : Amortissements		14 741	970
	2	86 242	57 230
Immobilisations financières		2 700	-
Moins : Provisions		0	-
	3	2 700	-
Total des Actifs Immobilisés		89 130	57 230
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	4	14 384	21 575
Total des Actifs non courants		103 514	78 805
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		-	-
Moins : Provisions		-	-
		-	-
Clients et comptes rattachés		85 950	
Moins : Provisions		-	-
	5	85 950	-
Compte de régularisation et autres actifs courants		30 416	1 627
	6	30 416	1 627
Placements et autres actifs financiers	7	812 112	700 205
Liquidités et équivalents de liquidités	8	63 253	238 224
Total des Actifs courants		991 731	940 056
Total des Actifs		1 095 245	1 018 861

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

			(TND)
P A S S I F	Notes	31/12/2010	31/12/2009
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
Capitaux propres			
Capital social		1 000 000	1 000 000
Réserves		-	-
Autres capitaux propres		-	-
Résultats reportés		-	-
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		1 000 000	1 000 000
Résultat de l'exercice		(91 155)	-
Total des capitaux propres avant affectation	9	908 845	1 000 000
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Emprunts bancaires		-	-
Total des passifs non courants		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	10	1 091	-
Autres passifs courants	11	185 309	18 861
Concours bancaires et autres Passifs financiers		-	-
Total des passifs courants		186 400	18 861
Total des passifs		186 400	18 861
Total des capitaux propres et des passifs		1 095 245	1 018 861

ETAT DE RESULTATS EXERCICE 2010

			(TND)
	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Revenus		199 352	-
Autres produits	12	2 131	-
Marge Brute		201 483	-
Variation des stocks produits finis			
Achats	13	109 954	-
Charges de personnel	14	45 365	-
Dotations aux amortissements et provisions		21 004	-
Autres charges d'exploitation	15	146 620	-
Résultat d'exploitation		(121 460)	-
Charges financières nettes			-
Produits financiers	16	30 305	-
Autres produits ordinaires			-
Autres pertes ordinaires			-
Résultats des activités ordinaires avant impôts		(91 155)	-
Impôt sur les bénéfices			-
Résultat des activités ordinaires après impôts		(91 155)	-
Eléments extraordinaires		-	-
Gains		-	-
Pertes		-	-
Résultat net de l'exercice		(91 155)	-
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(91 155)	-

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2010

	2 010	(TND) 2009
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net de l'exercice	(91 155)	-
Dotations aux amortissements	21 004	-
Variation :		
Clients	(85 950)	-
Stocks	-	-
Autres créances	(28 789)	-
Fournisseurs et autres dettes	167 539	-
Produits financiers des placements	(30 121)	
Variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	(184)	
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	(47 656)	-
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	(42 783)	(58 200)
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(229)	-
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(2 700)	(3 372)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	-	-
Décassements provenant de l'octroi des prêts	-	-
Encaissements provenant des remboursements des prêts	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	(45 712)	(61 572)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	1 000 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-	-
Dividendes et autres distributions payées	-	-
Produits financiers des placements	30 121	-
Décassements pour acquisition SICAV	(111 907)	(700 205)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(81 786)	299 795
Variation de la trésorerie	(175 154)	238 223
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités	184	
Trésorerie du début d'exercice	238 223	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice	63 253	238 223

Tableau des Soldes Intermédiaires De Gestion		
(Exprimé en Dinars Tunisiens)		
	<i>Exercice clos au 31/12/2010</i>	
	31/12/2010	31/12/2009
Prestations de l'exercice	201 483	-
Revenus	199 352	-
Production immobilisée	-	-
Autres produits d'exploitation	2 131	-
Consommation externe	256 574	-
Achats consommés	(109 954)	-
Autres charges externes	(146 620)	-
Valeur ajoutée	(55 091)	-
Charges de personnel	(45 365)	-
Subventions accordées	-	-
Impôts et taxes	-	-
Excédent brut d'exploitation	(100 456)	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	(21 004)	-
Résultat financier	30305	-
Autres gains ordinaires	-	-
Autres pertes ordinaires	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-
Résultat net de l'exercice	(91 155)	-

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

1) Forme de la société et structure de capital

La SONEDE INTERNATIONAL est une société anonyme faisant appel public à l'épargne, de droit tunisien totalement exportatrice, elle est régie par les lois et règlement en vigueur en Tunisie, et notamment le code des sociétés commerciales promulgué par la loi n° 2000-93 du 03 Novembre 2000 et le code d'incitation aux investissements promulgué par la loi n°93-120 du 27 Décembre 1993.

Le capital de la société s'élève à 1 000 000 DT et est divisé en 50.000 actions de valeur nominale égale à 20 DT chacune, souscrites en numéraire et intégralement libérées lors de la souscription. Il est réparti comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur Nominale	% d'intérêt
LA SONEDE	17 500	350 000	35%
ONAS	5 000	100 000	10%
STB INVEST (SICAR)	5 000	100 000	10%
STEG International Services	5 000	100 000	10%
STUDI International	2 500	50 000	5%
SCET	2 500	50 000	5%
COMETE engineering	2 500	50 000	5%
Personnes Physiques	10 000	200 000	20%
Total	50 000	1 000 000	100%

2) Objet

LA SONEDE INTERNATIONAL a pour objet les opérations relatives à la réalisation d'études et de services dans le domaine de l'eau ainsi que l'exploitation des réseaux et ouvrages sur le marché international ayant pour destination principale l'Afrique et le moyen orient.

Conformément aux statuts, la Société a, notamment pour objet :

- ✓ Réalisation des études
- ✓ Suivi et supervision de projets
- ✓ Assistance technique, institutionnelle et organisationnelle
- ✓ Gestion et exploitation d'ouvrages
- ✓ Formation
- ✓ Les comptes de la Société « SONEDE INTERNATIONAL » sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises tel que fixé par la loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comprennent le bilan, l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie.
- ✓ Les notes annexes reprennent le détail des principales rubriques des états financiers.

3) Les faits marquants de l'exercice 2010 :

a) Conventions :

Les principales conventions signées au cours de l'exercice 2010 se présentent comme suit :

- Une convention de partenariat a été signée avec un partenaire local au Tchad en la personne du Manager de l'OSEF -Consultant.
- Une convention de partenariat a été signée avec un partenaire local au Gabon en la personne du Manager du Cabinet PC Conseil.
- Un PV a été signé avec le PDG de la SONEDE permettant de sous-traiter totalement la formation des étrangers à SONEDE INTERNATIONAL.

b) Opportunités d'affaires :

Courant l'exercice 2010 la société a signé six contrats de sous-traitances (01 étude, 01 assistance, 03 suivi de travaux et 01 formation) ont été conclus. Le montant total des contrats s'élève à **856.050 DT**.

c) Moyens humains détachés en mission :

Pendant l'année 2010, neuf personnes ont été détachées de la SONEDE pour effectuer des missions de formation, d'assistance, d'études et de suivi des travaux:

- 04 Personnes pour mission longue.
- 05 Personnes pour mission courte.

d) Les Investissements :

Les acquisitions d'investissement de l'exercice 2010 cumulent un montant de **43.012 DT** et se détaillent comme suit :

- Matériels et logiciels informatiques pour une valeur totale de **8.549 DT**.
- Mobiliers de bureau pour une valeur totale de **10.263DT**.
- Une voiture de service type "SYMBOL "pour un montant de **22.700DT**.

II. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2010 sont établis conformément aux principes comptables tunisiens et définis par :

- La loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

-Le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

-L'arrêté du Ministre des finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

Ces états financiers sont composés du bilan, état de résultat et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers. Le bilan est composé de l'actif, du passif et des capitaux propres.

La comptabilité de la Société « SONEDE INTERNATIONAL ». est élaborée par le Logiciel SAGE

Les journaux auxiliaires créés sont les suivants :

- Journal d'ouverture,
- Banque,
- Caisse,
- Achats,
- Vente,
- Paie,
- Opérations diverses.

Le système en place permet l'édition des documents suivants :

- Grand – livre,
- Balance générale,
- Etats financiers.

Les bases de mesure et principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Exercice social

Conformément aux statuts, l'exercice social commence le 1^{er} Janvier et se termine le 31 Décembre.

2. Unité monétaire:

Les états financiers de la société « SONEDE INTERNATIONAL » sont libellés en Dinar Tunisien, monnaie moyennant laquelle a été versée le capital de la société.

3. Frais préliminaires

Les frais préliminaires engagés au moment de la création de la société (frais de constitution) et avant son entrée en exploitation commerciale (frais de pré-exploitation) sont comptabilisés en frais préliminaires et de pré-exploitation.

Ces frais seront amortis sur trois exercices à partir de l'entrée de la société en exploitation.

4. Immobilisations corporelles et incorporelles

A la date de leur entrée dans le patrimoine de la société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Ces immobilisations sont amorties linéairement aux taux d'amortissement pratiqués prévus par le décret du Ministre des Finances N° 2008 – 492 du 25/02/2008, et en conformité avec l'exercice précédent.

- Logiciels	33%
- Matériel informatique	33%
- Matériel de transport	20%
- Equipements de bureaux	20%
- Installations et agencements	10%

5. Placements

Les placements sont évalués à leur cout d'acquisition à la date d'entrée, à la date de clôture ces actifs sont évalués à la valeur du marché.

III. NOTES EXPLICATIVES DES ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Il s'agit de l'acquisition, en date du 16/06/2010, de Windows SEVEN original pour **229 DT**. Ce logiciel est amorti à hauteur de **41 DT** au taux d'amortissement de 33%.

NOTE 2 : Immobilisations corporelles

La valeur brute de cette rubrique au 31/12/2010 est de **100.983 DT**, amortie à hauteur de **14.741 DT**.

Le détail de la rubrique des immobilisations incorporelles et corporelles est présenté au niveau du tableau d'amortissement suivant :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2010

DESIGNATION	Valeur Brute au 31/12/2009	Acquisition de l'exercice 2010	Valeur Brute au 31/12/2010	Taux Amt.	Cumul des Amort. FIN 2009	Dotation 2010	Correction Amt. en 2010	Cumul Amt. au 31/12/2010	VCN au 31/12/2010
Logiciels	-	229	229	33%	-	41	-	41	188
Equipement de bureau	-	10 263	10 263	20%	-	380	-	380	9 883
Matériel Informatique	-	8 320	8 320	33%	-	853	-	853	7 467
Matériel de transport	58 200	22 700	80 900	20%	970	12 504	-	13 474	67 426
Installations et agencements	-	1 500	1 500	10%	-	34	-	34	1 466
TOTAL	58 200	43 012	101 212		970	13 812	-	14 782	86 430

NOTE 3 : Immobilisations financières

La valeur de cette rubrique correspond au Dépôt et Cautionnement pour **2.700 DT** au titre du loyer du siège de la société.

NOTE 4 : Autres Actifs non courants :

Les autres actifs non courants enregistrent les frais préliminaires à résorber sur 3 ans conformément à la norme SCE n° 10 :

Exercice	Valeur	Résorption	Reliquat
31/12/2009	21 575	-	21 575
31/12/2010	21 575	7 192	14 383

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés**Clients et comptes rattachés**

COMETE	24 938
STUDI International	49 017
SCET	4 500
IDC	7 527
Différence de règlement	(31)

TOTAL	85 950
--------------	---------------

Les soldes de ces clients se détaillent comme suit :

CLIENTS	FACTURES	VALEUR
COMETE	FACT 02/2010/COMETE	10 688
COMETE	FACT 12/2010/COMETE	14 250
Total COMETE		24 938
IDC	FAC N 11/2010 IDC	7 526
Total IDC		7 526
SCET	FAC N 13/2010 SCET	4 500
Total SCET		4 500
STUDI	FAC N 10/2010 STUDI INTERNATIONAL	23 100
STUDI	FAC N 14/2010 STUDI INTERNATIONAL	25 917
Total STUDI		49 017
Total général		85 981
	Différence de règlement	(31)
SOLDE		85 950

NOTE 6 : Compte de régularisation et autres actifs courants

Cette rubrique présente au 31/12/2010 une valeur de **30.416 DT** qui se détaille dans le tableau suivant:

Etat TVA DED 12%	4
Etat TVA DED 18%	270
Crédit TVA	1 236
Sous Total	1 510
Produits à recevoir	24 069
Charges constatées d'avance	4 837
Sous Total	28 906
TOTAL	30 416

✓ Produits à recevoir

Subvention CEPEX reçus en 2011 au titre des dépenses de 2010	2 131
Compléments chiffre d'affaires sur projet COMETE	21 938
Produits à recevoir	24 069

✓ Charges constatées d'avance

Loyer	3 600
Assurance voiture Renault	429
Frais syndic relative à 2011	280
Facture Shell payée en décembre 2010 et relative à janvier 2011	528
Charges constatées d'avance	4 837

Le loyer a été payé le 01/11/2010 pour une période de 6 mois : **4.590 DT**

Loyer brut	5 400
RS (15%)	810
Net à payer	4 590
6 mois	
2 mois (Novembre, Décembre 2010)	1 800
4 mois (2011)	3 600
Total	5 400

NOTE 7 : Placements et autres actifs financiers

Il s'agit des placements dans des SICAV :

Intermédiaire	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Valeur en DT
STB MANAGER	31/12/2009	Souscription	6 796	700 205
	10/05/2010	Souscription	282	28 278
	21/06/2010	Souscription	1 300	130 886
	03/12/2010	Rachat	(489)	(50 096)
	24/12/2010	Rachat	(1 461)	(150 001)
Sous Total 1			6 428	659 272
AXIS BOURSE	31/12/2010	Souscription	893	152 150
Sous Total 2			893	152 150
Gain/Rachat actions SICAV				139
Actualisation des placements au taux de clôture				613
Perte/Rachat actions SICAV				(63)
TOTAL				812 111

NOTE 8 : Liquidités et équivalents de liquidités

STB	60 425
ATB	2 807
CAISSE	21
TOTAL	63 253

NOTE 9 : Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres se présente ainsi :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capital social	1 000 000				1 000 000
Résultat de l'exercice				(91 155)	(91 155)
Solde au 31/12/2010	1 000 000			(91 155)	908 845

NOTE 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des « Fournisseurs et comptes rattachés » au 31/12/2010 est de **1.091 DT**.

	Montant en DT
Med Khalil ELLOUMI	960
Sous Total	960
SONEDE facture non encore parvenue	27
STEG facture non encore parvenue	4
TELECOM facture non encore parvenue	100
Sous Total	131
TOTAL	1 091

NOTE 11 : Autres passifs courants

Les autres actifs courants cumulent au 31/12/2010 une valeur de **185.306 DT**, qui se détaille comme suit :

- Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée (32.989 DT)
- Dettes provisionnées pour congés payés (5.641 DT)
- Etat organismes sociaux (20.971 DT)
- Autres (CAP, Débiteurs et créditeurs divers, facture SONEDE) (125.705 DT)

a) Personnel Rémunération due sur les détachés longue durée

	Valeur
Hichem KESKES	4 362
Jalel KOCHBATI	18 014
Mabrouk BEN SALEM	5 565
Taher TRABELSI	5 048
Total	32 989

b) Etat organismes sociaux

Etat RS 5%	36
Etat RS Détachés LD	5 343
Etat RS (Permanents)	6 059
Etat RS (Loyer)	810
CNRPS	6 246
Prévoyance	2 138
Capital décès	339

TOTAL	20 971
--------------	---------------

c) Autres

Détachés Longue durée Avance Etranger	7 004
Détachés Permanents	1 508
Détachés courtes durées	9 177
Charges à payer	2 323
Facture SONEDE 2010	104 807
Provisions pour risques	886

TOTAL	125 705
--------------	----------------

1) Détail Détachés Longue durée avance étranger

Taher TRABELSI	3 011
Mabrouk BEN SALEM	2 996
Jalel KOCHBATI	997
Total	7 004

2) Détail Détachés permanents

Ilyes Saidi	223
Sana Darmoul	353
Adnen Boubaker	17
Nabil Khelifa	915

Total 1 508

3) Détail Détachés courtes durées

EXPERTS NON ENCORE REGLES: COURTE DUREE			
Nom et Prénom	Pays	Indemnité nette	Indemnité brute
Najib El Ouafi	Rwanda	2400	2824
Houcine Naimi	Rwanda	2400	2824
Ahmed Boussefara	Libye	3000	3529
TOTAL		7800	9177

4) Détail Charges à payer

Honoraires CAC	2 233
Assurance voiture Passat	90
Total	2 323

5) Détail Facture SONEDE

Frais de constitution	6 090
Facture détachés SONEDE 2010	98 717
Total	104 807

6) Provisions pour risques

Il s'agit du risque de non retenu de l'impôt sur facture achat voiture en 2009.

NOTE 12 : Autres Produits:

Il s'agit de la subvention CEPEX reçue en 2011 au titre des dépenses effectuées en 2010.

NOTE 13 : Achats

La valeur de cette rubrique au 31/12/2010 est de **109.954 DT**. Cette valeur se détaille comme suit :

Désignation	Valeur
Achat carburant	4 516
Achat fournitures	666
Eau électricité	132
Fourniture administrative	5 402
Fourniture entretien	496
Lavage	24
Sous Total 1	11 236
FACTURE SONEDE	98 718
Sous Total 2	98 718
TOTAL	109 954

NOTE 14 : Charges de personnel

Les charges de personnels cumulent au 31/12/2010 une valeur de **45.365 DT** qui se détaille comme suit :

	Montant
Rémunération DETACHE LONGUE DUREE	38 045
Salaires SIVP	2 648
<u>Charges patronal</u>	<u>4 672</u>
Total	45 365

NOTE 15 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

Libellé	Valeur en DT
Déplacement missions réceptions	18 386
Entretien et réparation	250
Frais de nettoyage	50
Frais de séjour et de représentation des détachés longue durée	61 385
Frais déclarations mensuelles	135
Frais immatriculation CNSS	5
Frais postaux	1 334
Honoraires	3 874
Locations	1 800
Personnel détachés courtes durées	12 765
Prime du Personnel extérieur détachés permanents	37 748
Perte de change	77
Perte sur VMP	63
Primes assurance	1 629
Publicité publications relations publiques	5 783
Services bancaires	266
Droits et taxes	1 070
TOTAL	146 620

NOTE 16 : Produits financiers

Les produits financiers cumulent au 31/12/2010 un montant de 30.305 DT. Cette valeur est relative essentiellement aux produits des placements auprès de STB MANAGER. Il s'agit des dividendes encaissés durant l'exercice 2010.

Agios créditeurs	1 083
Revenus de VMP	29 038
Gain de change	184
Total	30 305

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONDE INTERNATIONAL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Constitutive, nous avons audité les états financiers, ci-joints, de la société SONDE INTERNATIONAL, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, l'état de résultat, ainsi que l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité du conseil d'administration de la société dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les états financiers ci-joints, qui font apparaître un total net bilan de 1 095 245 dinars et un résultat déficitaire de 91 155 dinars, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et relevant de sa responsabilité. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers annuels

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société SONEDE INTERNATIONAL au 31 décembre 2010, ainsi que des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2010.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers annexés à nos rapports.

Par ailleurs et en application des dispositions du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 6 décembre 2005 portant sur la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 11 Mai 2011

Samir Labidi

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**Exercice clos le 31 décembre 2010**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la SONDE INTERNATIONAL,

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées visées par les textes ci-dessus.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vu de leur approbation.

1. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Il s'agit en l'occurrence de ce qui suit:

- La SONEDE INTERNATIONAL doit au 31 décembre 2010 à la SONEDE un montant de 6 090 dinars représentant les frais de constitution de la SONEDE INTERNATIONAL payés par la SONEDE pour le compte de votre société.

Votre société a conclu avec la SONEDE en date du 20 novembre 2009 une convention n°1/2009 ayant pour objet de fixer les modalités de rémunération du personnel détaché de la SONEDE auprès de votre société. Les frais du personnel de la SONEDE détaché auprès de la SONEDE INTERNATIONAL au titre de l'exercice 2010 s'élève à 98 717 dinars.

2. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Directeur Général de la SONEDE INTERNATIONAL perçoit, en plus de son salaire mensuel obtenu auprès de la SONEDE et refacturé à votre société dans le cadre d'une convention de détachement, les primes et avantages suivants :

- Une indemnité mensuelle de gestion et de représentation d'un montant net d'impôt de 2 000 dinars,
- Une voiture avec prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL, des dépenses de circulation et des frais d'entretien,
- Un contingent mensuel d'essences SP de 400 litres,
- La prise en charge par la SONEDE INTERNATIONAL des frais de téléphone mobile du Directeur Général,
- Une indemnité journalière pour frais de mission à l'étranger de 250 dollars américains ;
- Une prime de bilan fixé annuellement par le Conseil d'Administration sur la base des résultats de l'exercice concerné.

Les obligations et engagements de la société envers son Directeur Général actuel ainsi qu'envers son ancien Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, se présentent comme suit (en dinars) :

	L'ancien Président Directeur Général		Le Président Directeur Général actuel	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Salaires	7 319	-	35 111	-
Indemnité de gestion et de représentation	4 706	-	24 312	17
contingent d'essence	1 242	-	4 114	-
Frais de mission à l'étranger	970	-	7 201	-
Total	14 237	-	70 738	17

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions et opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence d'autres conventions et opérations régies par l'article susvisé.

Tunis, le 11 Mai 2011

Samir Labidi

2011 AS 475